

Siège social : Amiens MAAM 12 rue F. Petit
N° Siret : 447 821 182 00014

Compte rendu de la réunion du 10 mars 2018 au Château de Montières

Présents : J. Estienne, M. Taillefer, J.M. Petit, P. Derouvroy, L. Payen, B. Cordier, J. Lebon, D. Dissais
M. Malivoir, E. Tellier

Excusé : J.P. Dormeval

M. Le Président ouvre la séance à 14h15.

Ordre du jour :

- Activités du CoDep (plan de développement CoDep, information sur la réforme des manifestations sportives...);
- Point sur les effectifs ;
- Point comptable (aide et subvention) ;
- Point sur les commissions ;
- Sollicitation du comité et des clubs (Journée de l'Europe ; Vivons vélo ; Fête du vélo ; Labels.
- Questions diverses (réponses aux clubs).

Mot du Président :

M. le Président remercie tous les membres (Comité directeur et commissions) de leur présence. C'est la première réunion depuis notre Assemblée Générale (suivie des AG FFCT et Coreg). Sommes ici au château de Montières, une première qui vient de notre adhésion à la MAAM (Maison des Associations d'Amiens Métropole) et du changement du siège social. Nous avons la possibilité de disposer d'autres lieux de réunion mais il est souhaitable que nous continuions à tourner dans le département afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui se déplacent et montrer aussi notre attachement au territoire et aux clubs.

Nous entérinons la démission d'Elise Depoilly et Régis Despontin du Comité directeur (ils maintiennent tant bien que mal le club de Beauchamps). De plus, Pierre Boidin, membre de la commission « communication » se retire.

Je tiens à les remercier pour leur bénévolat au sein du comité, leur énergie, dévouement, disponibilité à la cause du cyclotourisme. Une mention toute particulière à Pierre Boidin pour sa longévité, ses prouesses dans le domaine de la communication (site) et pour avoir mené de main de maître la concentration nationale de Pentecôte à Amiens en 2015. Nous sommes en sous-effectif : 8 membres actifs/15 ; situation provisoire, espérons-le... Nous n'avons plus de délégué sécurité ni de responsable « commission féminine et famille ».

Activités du Codep :

04 novembre AG du CODEP à SALEUX par l'URP (présence de 10 clubs – Modifications des statuts, du Règlement intérieur et du siège) Je renouvelle mes remerciements à l'URP pour la mise en place de ces AG.

10 novembre AG Friville Escarbotin.

24 novembre Réunion CDESI Amiens.

30 novembre Formation au CDOS Pierre et moi (site)

03 décembre AG de l'ASPTT d'Amiens.

06 décembre AG de Beauchamps (Maintien du club – Maurice et moi)

09 et 10 décembre AG de la FFCT à Moulins (03) (10 clubs se sont exprimés).

09 décembre AG de l'URP d'Amiens (Joël).

11 décembre Réunion Commission Tourisme Comité Régional Cyclotourisme (Maurice -Bernard et moi)

15 décembre AG Aventure Tout Terrain (Indisponibilité de dernière minute-Excuses).

06 janvier AG Chaulnes (Maurice).

06 janvier AG Méaulte.

07 janvier AG Fouilloy (Maurice).

08 janvier Vœux du CDOS (Eric).

11 janvier Réunion CNDS 2017

11 janvier Cérémonie des Vœux Amiens Métropole.

13 janvier AG Doullens.

20 janvier Réunion CoReg (Maurice-Léon et moi) à VILLENEUVE D'ACSQ.

26 janvier AG Englebelmer.

06 février Réunion en préfecture Somme (Modifications sur l'organisation des manifestations sportives)

20 février Invitation pour les Talents du Sport Amateur.

22 février AG du CDOS.

24 février AG CoReg à ORCHIES (Danièle-Leon-Maurice-Pierre D et Jacky) 9 clubs+ le M.I

04 mars Ouverture de saison départementale : 10 clubs – 75 participants (on peut mieux faire).

Projets :

Compte rendu 2017 pour le CNDS

Demande pour le contrat d'objectifs et CNDS 2018

L'aide accordée aux fonctionnements des clubs par le Conseil Départemental est reconduite, en principe, avec la même enveloppe.

Le plan de développement est à finaliser : la trame est transmise aux membres pour que chacun puisse faire part de propositions au président (avons les grandes lignes de la FFCT).

Réforme des manifestations sportives (100 participants) : le président de club est seul responsable ; un seul Cerfa pour les cyclos et marcheurs ; faire coïncider l'attestation d'assurance et cerfa ; prévenir les maires des principales communes traversées. On peut retrouver les informations sur le site du Codep et de la FFCT.

Point sur les effectifs :

491 licenciés à la fin de l'année 2017, soit 6 en moins par rapport à 2016 pour 21 clubs.

L'effectif, actuellement, est de 415 licenciés soit un retard de 20 licenciés par rapport à 2017 à la même époque. Le non renouvellement est de 26 adhérents soit 388 contre 414 l'an dernier. Restons optimistes : 27 nouveaux licenciés soit 6 de plus à la même date.

(67 femmes – 348 hommes dont 24 jeunes – 18 ans (20h 4f) 50% en moins que l'an dernier.

A noter, une belle progression des clubs de Chaulnes et Englebelmer VTT.

A ce jour, nous perdons 2 clubs :

- ES Mersen : la randonnée des coucous va manquer au calendrier et aussi à de nombreux adhérents.

- Les randonneurs de Montdidier : ce club ne s'est pas réaffilié. On n'en connaît pas la raison.

Espérons que la personne qui met en contact les cyclistes est bien assurée : elle engage sa responsabilité !!!

Bienvenue au nouveau club : Vélo club de Talmas : 8 licenciés.

Point comptable – aide et subvention :

Budget :- 2168,52 euros. Le déficit provient de l'utilisation tardive de CNDS versé sur l'exercice 2016/2017.

Subvention : 1654 euros au titre du contrat d'objectifs. Nous avons touché une aide exceptionnelle de 250 euros de la part de la FFCT ; le reste étant le solde de nos ristournes.

Aides :

Réattribution de 200 euros au club de Beauchamps : non.

AG Codep à Saleux : non (accueil financé par la mairie de Saleux)

Club de Chaulnes : remboursement de la licence à 2 nouveaux adhérents qui ont participé à 5 manifestations inscrites sur le OIN : 27,50 euros x 2.

Ouverture de saison : club de Fouilloy : 150 euros

Anniversaire du club « Chés avionneux » Méaulte : non. Il a été décidé, il y a deux ans, que le Codep n'apportait pas d'aide pour les anniversaires de club.

Peut-on envisager une aide au civisme ? (par ex. : remerciements aux clubs qui participent aux AG) : oui : à voir en 2018.

Point sur les commissions :

- Tourisme :

Forme de trois membres, elle agit dans son domaine (CDESI, reconnaissance de circuits..) ; en cette trêve hivernale, peu d'actions tout de même. En 2018 : poursuite de l'intégration de circuits VTT (1 seul pour l'instant). Nous attendons des traces de clubs. Nous allons axer nos efforts sur les labels (vélo en France – Territoire vélo – bonnes adresses – séjour du Codep – randonnée permanente – les circuits en pays de Somme, le tour de Somme). Une réunion doit avoir lieu ce mois-ci. Il n'y a plus de randonnées permanentes non labellisées au calendrier. La commission va travailler sur la réactualisation des randonnées permanentes.

Le séjour Codep n'intéresse que peu de participants dans le sens pour lequel il a été mis en place. Nous ne sommes pas une agence de voyage (non pédalant – camping-car, caravane – chambre en couple...) et beaucoup de membres individuels.

- Féminine et famille :

M. Malivoir a participé à une sortie, ce jour, à l'invitation de Décathlon ; sortie organisée dans le cadre de la journée de la femme ; rencontre qui permet de présenter nos activités.

Un week-end à Anor est prévu les 9 et 10 juin. Le codep se propose d'apporter une aide financière aux participantes.

La manifestation « Toutes à Toulouse » en 2020 est programmée.

- Communication :

P. Boidin a démissionné. P. Derouvroy est seul à la barre.

P. Derouvroy fait remarquer que certaines structures n'ont pas encore saisi leur manifestation 2018 sur le OIN. Pensez-y.. (ex. concentration départementale organisée par l'Asptt en attente de renseignements). Rappel : l'enregistrement doit s'effectuer au minimum 2 mois avant la manifestation.

Une question : en se connectant sur le site de la FFCT : <https://FFcyclo.org/index.php>, figure toujours la ligne de choix « ligue de Picardie » alors qu'elle n'existe plus depuis la nouvelle région « Hauts de France » Ce choix pourrait-il être supprimé ? ce qui rendrait l'accès plus aisé aux consultants et gestionnaires.

M. Taillefer demande à P. Derouvroy de lui notifier cette remarque par écrit et transmettra à la FFCT. Cette question sera également posée aux instructeurs Office 365 lors de leur intervention le 21 mars.

- Formation :

La prise en charge des formations est actuellement un sujet de désaccord avec le Codep 59. Une mise au point avec les Codep des Hauts de France sera faite lors d'une prochaine réunion du Coreg.

M. Taillefer propose : 1/3 (Coreg + prise en charge des formateurs/Codep) – 1/3 club – 1/3 stagiaire. Proposition convenable...

Un stage d'animateur a eu lieu à Péronne.

Proposition d'un stage GPS (demande au CNDS pour cette formation) et d'un stage mise à niveau PSC1 : oui mais recherche d'un moniteur secouriste.

Une formation Office 365 est organisée le 21 mars 2018 à Villeneuve d'Asq. (logiciel FFCT).

- Jeunes :

Le club Englebelmer VTT est point Accueil Jeunes.

Une semaine « Jeunes » se déroulera à Aubusson d'Auvergne du 8 au 15 juillet 2018. Le Codep apportera sa contribution financière.

Critérium VTT et Brevet d'éducation routière : à Gouvieux le 18 mars.

Critérium route à Méry la Bataille le 25 mars.

Critérium régional à Longuenesse (62).

- Sécurité :

Une offre d'un feu stop nous a été proposée. Nous ne donnons pas suite : nos finances ne nous permettent pas d'acheter ce produit.

Depuis notre Assemblée Générale, nous recensons 4 accidents, fort heureusement sans gravité, tous en ligne droite (3 en individuel et 1 en groupe –club-). La vigilance et la prudence sont de mise.

- VTT :

Traces pour « Vélo en France » : L. Payen a contacté le club de Méaulte pour avoir des traces sur Albert, Warloy-Baillon : en attente. Les traces seront à transposer sur GPS.

- Développement durable :

L'opération est reconduite pour l'achat des traceurs éphémères.

Au titre du Coreg, M. Taillefer envisage l'achat de timbales (1500) à destination des Codep pour les adhérents. La vaisselle plastique (gobelets – assiettes) sera interdite au 1^{er} janvier 2020. Il souhaite aussi acquérir un kakemono « développement durable » ou une banderole. Le Codep est également intéressé. L. Payen a demandé des propositions auprès de la FFCT.

Sollicitations du Codep, des clubs :

Journée de l'Europe : 9 mai : la réunion préparatoire au Conseil Départemental a été annulée. Le Codep est sollicité pour encadrer deux randonnées (assurance prise par le Codep) : une au départ de Méricourt/Somme, l'autre au départ de Long avec un point d'orgue à Péronne et à Samara (visites et animations prévues). En attente de décision, la manifestation à l'Ouest sera prise en charge par l'URP ; nous attendons un club volontaire pour la partie Est.

Fête du vélo : cette année, elle pourra se dérouler entre le **28 mai et le 3 juin 2018**. Cinq clubs samariens se sont inscrits (voir calendrier). L'aide financière est de 100 euros avec un kit de communication et l'assurance gratuite. Pour les collectivités, il n'est plus nécessaire de passer par un club, elles peuvent s'inscrire directement sur le site de la FFCT.

Fête départementale des sports et des loisirs de pleine nature à Amiens : 9 et 10 juin 2018 : le dernier courriel reprenait cette manifestation en fête du nautisme. Y participe-t-on ? Notre président se rendra à la réunion le 12 mars.

Vivons Vélo : 4 dates : 7 avril – 22 mai – 23 juin – 13 octobre. Manifestation gratuite, limitée à 50 participants, subventionnée par la FFCT et AG2R – belle opération de communication à moindre coût. Inscription possible en ligne sur le site dédié. 2 clubs sont inscrits pour l'instant : Englebelmer VTT (23 juin) et CCVS Fouilloy (13 octobre)

Invitation de la Direction départementale de la cohésion sociale et de l'UDCV le 13 mars à 14h30 à Boves Fort Manoir (présentation de la structure pour l'accueil des jeunes en camping)

La Samarienne : 1^{er} juillet à Samara. Le Codep tiendra un stand et invite les clubs à participer à cette journée.

Questions diverses :

. Licence des – 25 ans et –18 ans et membres d'une même famille : Le tarif « jeunes » a disparu pour la licence 2018. Il n'est plus possible d'inscrire plusieurs membres d'une même famille (seulement 2). Cette situation a été abordée lors de l'Assemblée Générale du Coreg le 24 février. La présidente de la FFCT, présente lors de cette AG, a pris note de ce problème. A suivre.

Lors de la prise de licence sur le site fédéral, bien vouloir remplir les coordonnées des adhérents, notamment l'adresse courriel indispensable pour la réception de sa licence électronique et surtout pour recevoir les informations régulières de la FFCT. Il est à proscrire l'utilisation d'une seule et même adresse e-mail.

Nous continuerons à recenser les **informations statistiques au niveau du département** pour les manifestations inscrites sur le OIN. L'imprimé sera transmis aux présidents de club.

Prochaines réunions :

1^{er} septembre à Saleux

15 décembre à Péronne (la journée) avec les présidents de club

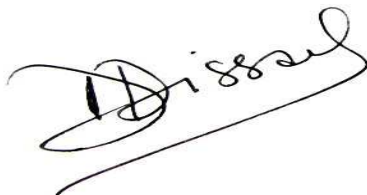
Assemblée Générale : 26 janvier 2019 à Doullens

La séance est levée à 18h20.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gienne", written over a horizontal line.

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dissau", written over a horizontal line.